



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique

Nominations de syndics d'écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 5 septembre 1900, de nommer M. John Buchanan, de Lévis, syndic d'écoles de la municipalité dissidente de Lévis, en remplacement de M. G. B. Ramsay, absent de la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 5 septembre 1900, de nommer M. Alfred Connelly, syndic d'écoles pour la municipalité de Shipton, comté de Richmond, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 5 septembre 1900, de nommer M.

John Gabriel Hearn, bourgeois, de la cité de Québec, en remplacement de M. Thomas Gilchen, récemment décédé.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 12 septembre 1900, de faire les nominations suivantes :

Comté de Drummond, Saint-Germain de Grantham.—M. Joseph Landry, fils de Jean, en remplacement de M. Louis Beauvais, qui a quitté la municipalité.

Syndics d'écoles

Comté de Bonaventure, Cox.—M. Moïse Fulhem et M. Pierre Le Marquand, pour remplacer le premier, M. Ange Joseph, dont le mandat est expiré, et le second, M. Urbain Holmes, absent.

Sellarville.—Le Révd Père Robert, O. M. I., pour remplacer M. James Kennedy, dont le terme d'office est expiré.

Association des instituteurs catholiques de Québec

Samedi matin, à 9 heures, le 29 septembre 1900, les instituteurs dont les noms suivent se sont réunis à l'École normale Laval afin de procéder aux travaux ordinaires de l'Association.

Étaient présents : MM. N. Tremblay, président ; M. Côté, secrétaire ; C.-J. Magnan, J. Ahern, C.-A. Lefèvre, J.-D. Frève, Th. Blais, professeurs à l'École normale Laval ; O. Pagé, inspecteur d'écoles ; MM. L. Bergeron, H. Nansot, T. Simard, P. Goulet, A. Deléglise, H. Magnan, J. Turcotte et S. Simard.

Les délibérations de la séance sont ajournées à la prochaine réunion comme marque de deuil à l'occasion de la mort de l'honorable M. Marchand, premier ministre de la province de Québec.

Les résolutions suivantes sont alors adoptées à l'unanimité :

“ Que l'Association des instituteurs catholiques de Québec a appris avec chagrin la mort de l'Hon. F.-G. Marchand, premier ministre de la province.

“ Que cette mort prive le corps enseignant d'un ami sincère et dévoué.

“ Que les instituteurs n'oublieront jamais la générosité de l'ex-premier ministre relativement au fonds de pensions des instituteurs, à la revue d'éducation et à la gratuité des livres ;

“ Que les membres de cette Association assistent en corps aux funérailles de l'illustre défunt.